12 décembre 2013

**Provenances des collections**

**Synthèse de l’enquête lancée sur BiblioPat**

**(septembre 2013)**

1. **Remarques préalables**

* Le taux de réponse n’est pas calculable : il y a plus de 1 400 abonnés à la liste BiblioPat, mais plusieurs abonnés peuvent appartenir à la même institution.
* 35 bibliothèques ont répondu à l’enquête initialement conduite sur 3 semaines, et quelque peu prolongée à la demande de certains établissements.

*Cf. Annexe*

1. **Examen des réponses**

**Les chiffres donnés sont toujours sur le total des 35, il ne s’agit pas d’une proportion des réponses fournies.**

Point 1. Identification

Toutes les structures de rattachement administratif identifiées ont participé à la consultation. Les établissements territoriaux sont majoritaires avec près des 2/3 des réponses : 22 réponses sur 35.

A noter : 2 services d’Archives départementales ont répondu, ainsi que 2 bibliothèques privées.

Point 2. Etat des lieux

2.1. Demandes de chercheurs

La quasi-totalité des questionnaires fait apparaître des collègues confrontés à des demandes de chercheurs portant sur les provenances des collections. Toutefois, pour plus de la moitié d’entre eux, ces sollicitations sont modestes car elles ne dépassent pas 10 demandes par an. Seules 8 bibliothèques reçoivent davantage de demandes, 5 de 20 à 50 et 3 de 50 à 100.

2.2. Recensement

Toutes les institutions se sont préoccupées à un moment ou un autre de récoler leurs marques de provenances. Certaines bibliothèques ont pris la peine de préciser que ce signalement est partiel, en cours, ou non systématique.

2.3. Outils

Il s’avère que les bibliothèques ont développé des outils différents au cours des années, reflétant ainsi l’évolution des techniques et des méthodes de travail. Elles disposent le plus souvent de 3 réservoirs de données, difficiles à confronter. Seules deux bibliothèques disposent d’un outil unique.

Les bibliothèques enrichissent majoritairement leur SIGB (28 réponses en ce sens). Les champs 316 et 317 sont les plus utilisés. On recense 8 bases de données (accessibles ou non) et 9 bibliothèques numériques avec des solutions technologiques et des formats différents.

2.4. et 2.5. Usage des outils

Les outils sont presque tous mis à la disposition du public (parfois même des fichiers Excel sur les postes en salle de lecture) et majoritairement en ligne. Le choix a été fait d’enrichir les catalogues plutôt que de développer de nouveaux outils.

2.6. Volumétrie

Seulement 4 bibliothèques n’ont communiqué aucun chiffre. Il semble qu’il ait été compliqué d’établir une volumétrie en différenciant les possesseurs et leurs marques. 2 façons de donner les chiffres ont été utilisées :

* une estimation globale, assez large (plusieurs centaines, plusieurs milliers),
* la volumétrie de l’existant référencé (souvent le cas des bibliothèques disposant de bases de données ou de bibliothèques numériques).

Quant au nombre de marques, certaines bibliothèques l’ont compris comme toutes les occurrences d’une même marque, multiplié par le nombre de marques différentes, et d’autres comme le nombre de modèles différents. Tout ceci explique la très grande disparité des résultats.

2.7. Type d’information

Les possesseurs sont toujours identifiés. Les autres informations le plus souvent relevées sont le type de marques (28 réponses), la cote de l’ouvrage concerné (22 réponses), puis l’emplacement des marques (21 réponses).

En cas d’autres informations renseignées que celles proposées par le questionnaire, se trouvent quelques informations biographiques sur le possesseur, la date de la marque, leur description et si besoin leur transcription.

2.8. Listes d’autorité - thesaurus

Les bibliothèques utilisant une liste d’autorité existante (5 réponses) ou ayant créé leur propre liste d’autorité (7 réponses) sont minoritaires. Une explication à cela doit résider dans le fait que peu de bases de données ont été développées. Mais cela soulève des questions, lorsqu’en regard nous constatons que le type de marque est référencé pour 28 bibliothèques.

Le groupe de réflexion a décidé de ce fait d’entreprendre un travail sur la terminologie afin de proposer un guide.

2.9. Images

11 bibliothèques enrichissent leurs outils (en majorité publics) avec des images.

Une grande hétérogénéité dans le nommage des fichiers existe.

2.10. Pièces jointes

Les copies d’écran ou liens transmis en illustration ont été relativement peu nombreux (9 transmissions).

Point 3. Perspectives

3.1. Projet en cours

Il s’agit de la question du questionnaire dont le résultat est le plus partagé. Le manque de temps des bibliothécaires pour se lancer dans ce type d’étude, les sollicitations modestes des usagers et l’absence de cadre normé peuvent offrir une explication à cela.

17 bibliothèques ont répondu oui (dont 3 projets bien démarrés depuis plusieurs années).

18 bibliothèques ont répondu non.

3.2. Objectif de l’établissement

L’état identifié au point précédent est renforcé par les réponses à celui-ci. Les établissements ayant inscrit parmi leurs objectifs le recensement et la mise en ordre des informations de provenance sont largement minoritaires.

8 bibliothèques ont répondu oui.

7 bibliothèques ont répondu non.

Soit 20 non-réponses.

3.3. Exigences

Les différentes propositions pour avancer dans les établissements sur la question du signalement des provenances ont reçu moins de 10 réponses chacune, à l’image des réponses pour les points 3.1 et 3.2.

Les priorités sont données d’abord à la poursuite du recensement, ensuite à la mise à disposition à distance via les catalogues.

5 bibliothèques projettent un versement sur le site du CERL.

3.4. Echéance

Pour les quelques bibliothèques dont le projet est envisagé, les échéances ne sont pas nécessairement fixées. Une fourchette de 2 à 4 ans se dégage.

3.5. Type d’outil à développer

De nombreux questionnaires sont revenus non renseignés sur ce point. La faute en incombe sans doute à sa présence au terme d’une longue série de questions pouvant être considérées comme facultatives si une réponse négative a été donnée à une question préalable.

Parmi les réponses obtenues,

3 bibliothèques disent être indifférentes.

18 bibliothèques privilégient la solution d’un recours à un outil externe, notamment dans l’intérêt d’un partage d’information.

6 bibliothèques expriment plus nettement leur préférence pour un outil interne.

Point 4. Commentaires des établissements

20 bibliothèques ont fourni des commentaires pour préciser leurs réponses. La question de la distinction imprimés / manuscrits a émergé à trois reprises.

1. **Commentaires généraux sur les résultats**

Les messages lors de l’envoi des questionnaires ont parfois fait part de l’intérêt des bibliothèques pour ce projet, même si rien n’était encore entrepris dans les structures.

Malgré le nombre limité de réponses, des grandes conclusions émergent :

* La difficulté pour les établissements et leur personnel de consacrer du temps pour le signalement des provenances.
* La variété des technologies utilisées au-delà des catalogues.
* La coexistence d’outils variés et « maison » dont l’interrogation peut être plus ou moins aisée et confidentielle.
* Un consensus semble se dégager pour une solution collective, au moins dans ses normes de partage et d’ouverture.

**Annexe : Liste des établissements ayant répondu**

Bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence

Médiathèque municipale de Bayeux

Archives départementales de l’Oise, Beauvais

BM de Besançon

PRES de Bordeaux, Département documentation, Université de Bordeaux

BM de Chambéry : *Médiathèque Jean-Jacques Rousseau*

Bibliothèque et archives du château de Chantilly

BM de Dijon

BM de Lille

Musée Médard de Lunel

BM de Lyon

Bibliothèque Casa de Velazquez (établissement français), Madrid

Bibliothèque Louis Aragon du Mans

Médiathèque centrale Emile Zola (Médiathèques de l'agglomération de Montpellier)

BM de Mulhouse

Bibliothèque-Médiathèque de Nancy

BMVR de Nice

Médiathèque d’Orléans

Ministère des Affaires étrangères (direction des Archives, département de la bibliothèque), Paris

Bibliothèque de la Cour Cassation, Paris

Bibliothèque Historique de la Ville de Paris

BIU Santé - Pôle Pharmacie, Paris

Bibliothèque de l’INHA, Paris

Bibliothèque de l'Institut de France, Paris

Bibliothèque Mazarine, Paris

Bibliothèque Sainte Geneviève, Paris

Bibliothèque Thiers - Fondation Dosne-Bibliothèque Thiers, Paris

Médiathèque de Perpignan

SCD Université de Poitiers

Archives départementales de l'Ardèche, Privas

Bibliothèque de l’Agglomération de Saint-Omer

Médiathèque protestante de Strasbourg

Service interétablissements de coopération documentaire de l'Université de Toulouse

BM de Versailles

BM de Vichy - *Médiathèque Valery-Larbaud*